



INTERPROFESSION
LAIT DE BREBIS

Observatoire économique de la filière ovine laitière des Pyrénées-Atlantiques

Les coûts de production en élevages ovins laitiers des Pyrénées-Atlantiques

Échantillon 96 élevages livreurs en races locales

Approche coût de production, définitions

Le **coût de production** d'un atelier est le résultat d'une approche comptable. Il est égal à l'**ensemble des charges** qui ont été engagées au sein de l'atelier ovins lait. Il est composé de 3 grandes catégories de charges :

- **Les charges courantes** : l'ensemble des dépenses ayant donné lieu à des échanges monétaires (hors cotisations sociales).
- **Les amortissements** : usure et décote du matériel, des équipements et des bâtiments utilisés.
- **Les charges supplétives** : charges calculées visant à rémunérer les capitaux propres (fonciers et financiers) et le travail des personnes travaillant sur l'exploitation (basé sur 2 SMIC brut pour couvrir la rémunération et les cotisations sociales des exploitants).

Pour être analysé, le coût de production doit être **mis en parallèle avec la somme des produits de l'atelier ovins lait** : lait, agneaux, aides..., avec deux principaux indicateurs :

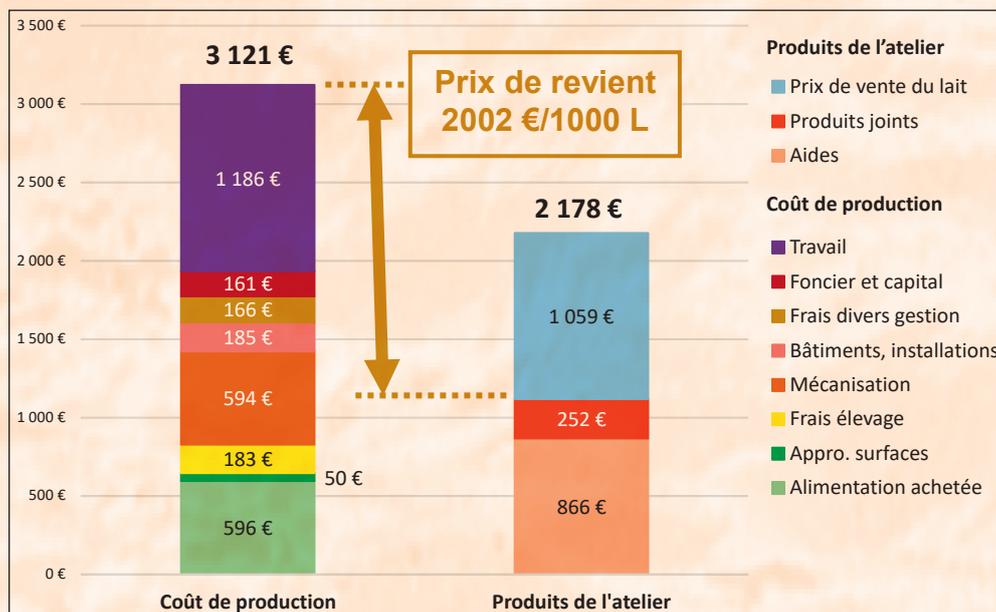
- **Le prix de revient du lait.**
- **La rémunération du travail permise par le produit.**

Le prix de revient du lait = coût de production – le montant des aides et des autres produits (agneaux, laine...). Il représente le prix de vente du lait qui, compte tenu des aides et des autres produits, permettrait de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer l'ensemble des facteurs de production (dont rémunération exploitant sur la base de 2 SMIC brut).

Étude 2018 des coûts de production de l'atelier ovins lait

Coût de production et prix de revient

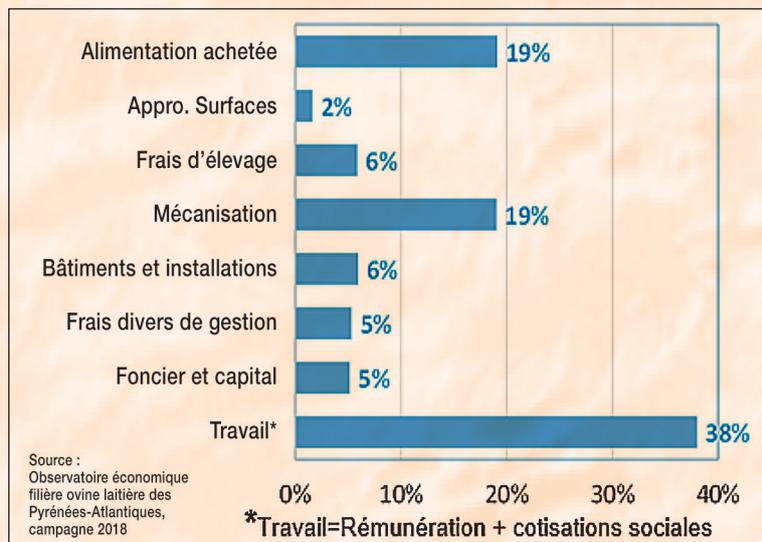
(moyenne de 96 éleveurs livreurs en races locales)



Source : Observatoire économique filière ovine laitière des Pyrénées-Atlantiques, campagne 2018

Composantes du coût de production

Les postes de charges et leur part dans le coût de production pour l'ensemble des 96 élevages livreurs en races locales.

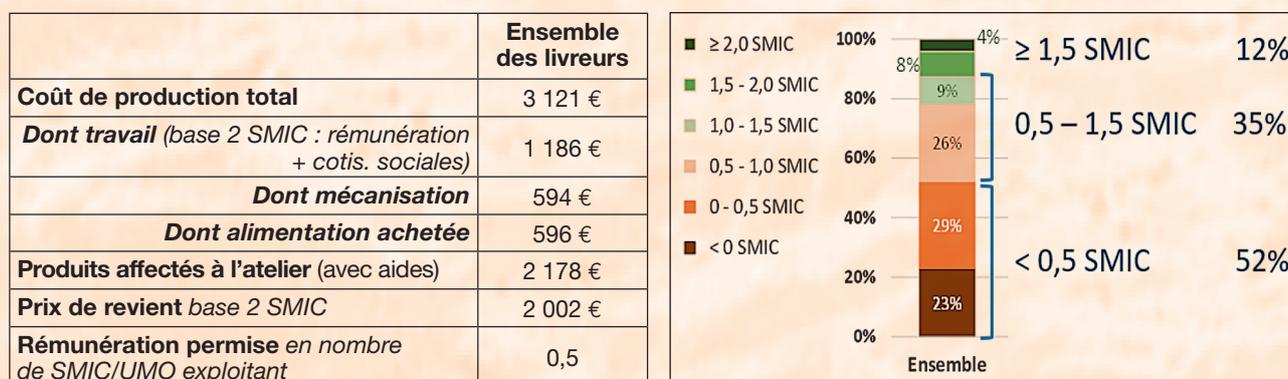


La rémunération du travail permise par le produit = l'ensemble des produits – les charges courantes, les amortissements et la rémunération des capitaux propres.

Il représente la part des produits de l'atelier qui reste pour rémunérer le travail des éleveurs et leurs cotisations sociales une fois que toutes les autres charges ont été couvertes.

Principaux résultats et répartition des éleveurs par niveau de rémunération

Les résultats sont exprimés en €/1000 L, sauf la rémunération permise (en nbre de SMIC/UMO).



Source : Observatoire économique filière ovine laitière des Pyrénées-Atlantiques, campagne 2018

Au-delà de ces résultats moyens, on constate des écarts importants entre les élevages au sein de chaque système de production.

L'amélioration de la rémunération du travail passe essentiellement par :

- la recherche d'un équilibre entre la productivité et la maîtrise des charges alimentaires du troupeau.
- la maîtrise des charges de mécanisation.

Dans un contexte d'augmentation régulière du coût des matières premières, chacun doit être vigilant sur le montant des charges, notamment les achats d'aliments, et des investissements.

Association Interprofessionnelle du Lait et Produits Laitiers de Brebis des Pyrénées-Atlantiques.
Avec la participation technique de l'ADER, l'AFOG,
la Chambre Départementale d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques, l'Institut de l'Élevage.
Action financée par les Collèges de l'Interprofession Lait de Brebis.